EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 février 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Saïd Akim BARA, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Nicole PRIEUX, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Après l'appel, une minute de silence est faite en mémoire de Messieurs GENET et CANQUE, anciens élus municipaux.
M. le Maire suspend la séance à 18 h 15 suite à l'intervention de manifestants. Par la suite, il reçoit une délégation de Home Dome.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI pendant la suspension de séance.
M. le Maire reprend la séance à 18 h 54 après avoir constaté que le quorum est atteint.
Mme Géraldine BASTIEN (fin du pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC) et Mme Fabienne MONTEL (fin du pouvoir à Mme Christiane JALICON) arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°1 (fin du pouvoir à M. Louis COUSTES).
M. Alain LAFFONT donne pouvoir à M. Florent NARANJO et quitte la séance pendant le dépouillement de l'élection prévue à la question 12.

Rapport N° 44

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Un crédit global de 20 000 euros est prévu au budget pour soutenir les associations étudiantes clermontoises.
De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer des subventions suivantes :

SWET – Sixième Week-End des Tutorats : 500 euros

En 2016, l'Association Nationale des Étudiants en Médecine de France et l'Association Nationale des Étudiants de Pharmacie de France ont choisi la ville de Clermont-Ferrand pour l'organisation du sixième Week-end tutorat les 5, 6 et 7 février 2016. Ce rendez-vous annuel permettra à 300 congressistes venus de toute la France d'échanger sur le thème « Pédagogie/Transmission de savoir » lors de différentes conférences et en groupes de travail. Divers événementiels permettront la valorisation de l'engagement des tuteurs et les échanges entre participants.

Cette action est organisée dans les locaux de la faculté de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand par l'association SWET- Sixième Week-End des Tutorats constituée d'étudiants clermontois engagés dans le tutorat sur Clermont-Ferrand. Elle concerne chaque année entre 150 et 180 tuteurs bénévoles donnant près de 12 heures de leur temps par semaine pour assurer la préparation d'environ 1 000 étudiants à l'examen de fin de première année.

Le coût de cet accompagnement pour les étudiants tutorés est de 60 euros à l'année (contre 1 400 euros dans le privé), coût correspondant aux impressions papiers et aux nécessaires améliorations des contenus. Sur un budget total de 19 044 euros, le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'Université d'Auvergne finance l'événement à hauteur de 24 % soit 4 760 euros.

OLYMPIADES CHIMIE AUVERGNE : 250 euros

Les Olympiades de la Chimie en Auvergne sont une action qui réunit enseignement supérieur, enseignement secondaire et l'union des Entreprises Chimiques au service des plus jeunes.

Cette opération est pilotée collectivement par l'école Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand, l'UIC Auvergne et l'Union des Professeurs de Physique et Chimie de l'académie. Elle est porteuse de l'image d'une région/d'une académie capable de se mobiliser sur un même projet et permet à ses lauréats de défendre les couleurs de l'Auvergne au concours national.

Le collectif d'organisation désire, comme les années précédentes, décerner un prix soutenu par la ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 250 euros. Ce prix dédié à un(e) canditat(e) méritant(e) vient en complément d'autres prix financés en grande partie par des entreprises de la région : ERDF Auvergne, ADISSEO Commentry, SANOFI Vertolaye ou bien encore MFP Michelin.

ASSOCIATION DU MASTER GESTION INTERCULTURELLE DES RESSOURCES HUMAINES : 1 000 euros

L'association du master gestion interculturelle des ressources humaines, créée en 2004, a répondu cette année, à l'instar de Strasbourg, Toulouse et Rochester (États-Unis) à un appel à projet FACE (Franco-American Cultural Exchange). Ce projet sur 3 ans concerne la création d'un dictionnaire à 4 entrées : français, anglais, langue des signes française et anglaise ; à l'occasion du 10ème anniversaire de la reconnaissance de la langue des signes comme « langue à part entière ». Le dictionnaire prendra différentes formes dont une application pour téléphone mobile.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs voyages d'études sont prévus au sein des différentes universités partenaires du projet. A ce titre, il est programmé un déplacement pour 16 étudiants clermontois au sein de l'Université de Rochester qui sera l'occasion pour eux, lors de la visite de grandes entreprises (Wegmans Food Markets, Sutherland Global Services,...), de mieux appréhender les modèles économiques et les pratiques des entreprises américaines et d'étudier les différentes politiques d'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail.

Ce voyage d'étude sera valorisé par la suite avec l'accueil sur Clermont-Ferrand d'un groupe d'étudiants américains de Rochester, ainsi que par la publication de 2 articles de recherche et l'organisation d'une conférence en mars 2016 sur les différences interculturelles et les pratiques de gestion des ressources humaines aux États-Unis et en France.

La demande de subvention de l'association du master gestion interculturelle des ressources humaines est de 2 000 euros sur un budget total de 28 464 euros pour le voyage d'étude à Rochester. En outre, elle s'est déjà vue accorder sur ce projet partenarial une subvention de 2 000 euros par le Fonds de Solidarité et de Développement à l'Initiative Étudiante (FSDIE) de l'Université Blaise Pascal et se trouve dans l'attente de demandes faites auprès du département et de la région.

ASSOCIATION CLERMONTOISE DES DOCTORANTS ET DOCTEURS EN DROIT : 600 euros

L'association Clermontoise des doctorants et docteurs en droit a été créée en 2012 à l'initiative des doctorants du Centre Michel de l'Hospital de l'école de droit de Clermont-Ferrand. Son principal objet est l'organisation d'un colloque annuel qui réunit chaque année une centaine de personnes : étudiants, doctorants ou professionnels du droit.

Elle organise son 4ème colloque le 10 mars 2016 sur le thème « Mythologie et droit ». Ouvert à tous, réunissant des intervenants reconnus, ce colloque participe au rayonnement de la ville de Clermont-Ferrand.

La demande de subvention de l'association clermontoise des doctorants et docteurs en droit est de 600 euros sur un budget total de 7 300 euros pour l'organisation de ce colloque. En outre, elle s'est déjà vue accorder sur ce projet une subvention de 1 750 euros par le Fonds de Solidarité et de Développement à l'Initiative Étudiante (FSDIE) de l'Université d'Auvergne.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 mars 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER